Archéologies et Sciences de l'Antiquité
CNRS • Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne • Université Paris Nanterre • Ministère de la Culture • Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis • Inrap

Nanterre, le 16 novembre 2026

Motion de l'UMR 7041 ArScAn en soutien aux mobilisations étudiantes et lycéennes et pour la défense du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les membres de l'UMR 7041 ArScAn expriment leur solidarité avec les lycéennes, les lycéens, les étudiantes et les étudiants mobilisés pour de meilleures conditions d'étude et un enseignement supérieur public accessible à toutes et à tous. Ils dénoncent les modalités de sélection actuelles ainsi que les frais d'inscription différenciés.

Ils demandent des moyens à la hauteur des missions de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment la création de postes de titulaires pour améliorer l'encadrement pédagogique et scientifique et lutter contre la précarité des personnels.

Ils condamnent toutes les formes de violence ainsi que les violences et la répression visant les mobilisations. Ils réaffirment leur attachement aux libertés académiques et aux droits de se réunir, de débattre et de manifester.

Ils s'opposent aux fermetures des sites universitaires et demandent que les locaux universitaires restent accessibles pour permettre l'enseignement, la recherche et le débat.